



## *Compte-rendu du conseil municipal du vendredi 10 juillet 2020*

### **Ordre du jour :**

Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)  
S.I.E.G. : groupement d'achat d'électricité (fin des tarifs réglementés)  
Service de cantine et de garderie : approbation des règlements intérieurs  
Travaux de voirie 2020 : choix de l'entreprise  
Travaux : modification du dossier amendes de police 2020  
Vote des budgets primitifs commune et service eau & assainissement 2020  
Divers

**Absent :** Julien ORTONNE (excusé)

**Pouvoir :** Julien ORTONNE à Sandrine BARD

### **Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)**

Le conseil municipal a proposé une liste de 12 personnes aux fins d'être désigné commissaire titulaire pour siéger à la commission communale des impôts directs ainsi qu'une liste de 12 personnes aux fins d'être désigné commissaire suppléant. Ces listes sont consultables en mairie.

### **S.I.E.G. : groupement d'achat d'électricité (fin des tarifs réglementés)**

Le conseil municipal décide d'adhérer au nouveau groupement de commandes d'électricité compte tenu de la fin des tarifs réglementés au 31 décembre 2020.

### **Service de cantine et de garderie : approbation des règlements intérieurs**

Le conseil municipal approuve les règlements intérieurs des services de cantine scolaire et de garderie extrascolaire qui seront applicables dès la rentrée de septembre 2020.

### **Travaux de voirie 2020 : choix de l'entreprise**

Suite à la consultation, 3 entreprises ont transmis une offre. Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres établie par l'ADIT, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise RMCL pour un montant de 47 843,00 € H.T.. Les travaux pourront débuter dès l'attribution de la subvention du Conseil départemental.

### **Travaux : modification du dossier amendes de police 2020**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier le dossier d'inscription au titre des amendes de police 2020 afin de prendre en considération l'aménagement du carrefour. Le coût estimatif s'élève à 9 730,00 € H.T.. Ils seront subventionnés à hauteur de 50 %.

.../...

.../...

**Vote des budgets primitifs commune et service eau & assainissement 2020**

Les budgets primitifs présentés par le maire sont approuvés :

Commune :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 473 602,80 €

Dépenses et recettes d'investissement : 664 313,75 €

Service eau & assainissement :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 197 940,75 €

Dépenses et recettes d'investissement : 642 281,00 €

**Divers**

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 13 décembre 2020 si les conditions sanitaires le permettent.

A Ceyssat, le 13 juillet 2020.  
Le secrétaire de séance,

Cédric DWOINIKOFF.